Pocès Verbal de Conseil d'Administration
BDE Lyncornis – CA n° 2

Jeudi 31 août 2023

Présent·es (23) :

Martin Aymé, Charles Baffour, Emma Bagnouls, François Carret, Baptiste Claustre, Antoine Decaux, Laura Dejardin, Liam Deray, Yanis Dziki, Clémence Ferté, Héloïse Gaboriaud, Elisa Giacomo, Loïc Heymès, Alexandre Kenigswald, Pascal Nardi, Oscar Novat, Yéhoram Parienti, Anthony Pecquenard, Claire Pinvidic, Coralie Roux–Kirsche, Emily Sands, Clémence Turpin, Elias Wolkiewiez

Représenté·es (9) :

Stanley Cantereau (par Baptiste Claustre), Paul Cardon-Pilotaz (par Clémence Ferté), Ema Coicaud-Tournois (par Pascal Nardi), Antonin Dufour (par Emma Bagnouls), Shana Figueiredo (par Coralie Roux–Kirsche), Anais Hennequin (par Clémence Ferté), Quentin Leterrier (par Baptiste Claustre), Thomas Quelain (par Emma Bagnouls), Ganesh Tangavelou (par Baptiste Claustre)

Avec un total de 32 représenté·es pour 564 adhérent·es – soit environ 5.67 % – donc le quorum de représentation de 5 % des adhérent·est est respecté.
La session est ouverte à 20h14 par Coralie Roux–Kirsche, présidente du BDE ENSL.

Par délégation du Secrétariat Général,
Le Vice-Secrétaire, Martin Aymé.

Ordre du jour

1 Approbation du PV du CA Lyncornis n°1 **1**

2 Point de la présidence **1**

3 Point de la trésorerie **2**

4 Création et dissolution de clubs **3**
4.1 Création du club enfENS . . . 3
4.2 Création du club surrelENS . . . 3
4.3 Dissolution du club d'Art Oratoire . . . 3

5 Budget accordés au clubs **4**
5.1 Vote du budget accordé au club enfENS . . . 4
5.2 Vote du budget accordé au club surrelENS . . . 4
5.3 Point général sur les budget accordés aux clubs du BDE . . . 4

6 Création du Comité Cala 2023-2024 **5**

7 Remarques additionnelles **5**

⋆ ⋆
⋆

1 Approbation du PV du CA Lyncornis n°1

L'approbation du PV du CA Lyncornis n°1 ayant eu lieu le mercredi 31 mai 2023 est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	26	0	6	32

Table 1 – Vote pour l'approbation du PV du CA Lyncornis n°1

Le PV du CA Lyncornis n°1 du 31 mai 2023 est approuvé à la majorité des votes exprimés (voir tableau 1).

2 Point de la présidence

Coralie Roux–Kirsche, présidente du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon prend la parole.
Deux factures correspondant à des prestations de la Fanfare de l'ENS de Lyon, club du BDE, réalisées au cours du mois de juillet 2022 sont encore aujourd'hui impayées. Après de nombreuses tentatives visant à régler ces problèmes à l'amiable, restées vaines, la décision a été prise d'adresser une mise en demeure aux deux (2) établissements ainsi que de signaler le non paiement à la Direction Générale de la Consommation de la Concurrence et de la Répression des Fraudes.
Le BDE maintient ses partenariats avec la MAGE, Mojjo et l'auto-école En Voiture Simone.
La principale occupation du BDE actuellement est l'organisation de l'intégration. Les évènements débutent le vendredi 1er septembre avec une Festive (soirée festive organisée au Foyer) en collaboration avec l'ASSET (association des étudiant·es internationaux·ales).
Les adhésions sont ouvertes pour l'année 2023-2024 et les inscriptions au Week-End d'Intégration de l'année 2023-2024 aussi. Il est possible d'adhérer au BDE et de s'inscrire au Week-End d'Intégration lors des permanences quotidiennes sur

les campus Monod et Descartes qui se tiennent durant tout le mois d'intégration (par la suite, les permanences prendront un rythme plus habituel de deux (2) permanences par semaine).

3 Point de la trésorerie

Baptiste Claustre, trésorier du Bureau Des Élèves de l'École Normale Supérieure de Lyon prend la parole.

Situation des comptes Les comptes du BDE sont assez fournis pour permettre à Baptiste Claustre de dire que l'intégration devrait se passer sans accrocs. Le patrimoine financier du BDE s'élève à 32 000 € (trente-deux mille €uros). La CVEC du mois de mars, ainsi que le financement de l'AS pour le Week-End d'Intégration du BDE qui se tiendra du vendredi 22 au dimanche 24 septembre 2023 ont été reçus. La Fédération des Associationsa accordé un prêt de 5 000 € (cinq mille €uros) au BDE – reçu ce jour, 31 août 2023 — pour lui permettre de couvrir les dépenses importantes du mois d'intégration qui sont réalisées avant la majeure partie des adhésions qui représentent une part non négligeable du budget dont dispose le BDE.
Quelques dépenses ont été réalisées pour l'accueil des admissibles ainsi que pour certains clubs qui ont commencé a effectuer des achats divers. Il énumère ensuite les dépenses faites pour l'intégration à savoir : les dépenses pour le Week-End d'Intégration et l'achat de nouveaux verres floqués aux couleurs du BDE Lyncornis et d'éléments à destination du pôle prévention.
Baptiste Claustre continue de relancer les deux maisons de retraites qui n'ont pas payé les factures de prestations de juillet 2022 de la Fanfare de l'ENSL. Une déclaration à la Direction Générale de la Consommation de la Concurrence et de la Répression des Fraudes a été réalisée et des mises en demeures on été adressées via courrier recommandé aux deux (2) établissements.
Ganesh Tangavelou poursuit en présentant le bilan trésorier du BDE concernant le Foyer et la K-fêt. L'état du compte bancaire BDE FOYER/K-FÊT est bon et aucun incident n'est à signaler. Le patrimoine financier conjoint de la K-fêt et du Foyer s'élève à environ 7 000 € (sept mille €uros), encore répartis sur les comptes domiciliés au CIC et à la Société Générale.

Changement de domiciliation des comptes bancaires du BDE Baptiste Claustre informe le CA que le changement se déroule bien. La trésorerie n'utilise plus le compte bancaire domicilié à la Société Générale mais le conserve encore quelques mois pour les personnes qui émettraient, par mégarde, un virement à destination de l'ancien compte bancaire.

Bilan trésorier de l'accueil des admissibles Baptiste Claustre annonce que les dépenses ont été moins importantes que prévu, ce qui est dû à l'utilisation des boissons non alcoolisées achetées en amont par le bureau actuel ou par le mandat précédent (mandat 2022-2023, BDE Athéris) et la boulangerie dans laquelle étaient achetés les viennoiseries a accordé une remise sur le montant final dû.

Bilan du début de l'intégration Baptiste Claustre annonce que, grâce au prêt de la Fédération des Associations, les réservations et les préparatifs pour les Week-End d'Intégration se déroulent sans encombres. Les inscriptions ont débutées le mardi 29 août et se déroulent bien. Il appel cependant à tous·tes ceux·lles qui voudraient s'inscrire, de le faire sans attendre pour permettre d'avoir un fond de roulement confortable pour les achats spécifiques au Week-End d'Intégration.
Les adhésions au BDE pour le mandat Lyncornis (année 2023-2024) sont possibles depuis le mois de juillet 2023, au moment du compte rendu de la trésorerie, trente-trois (33) personnes avaient déjà adhéré. Baptiste Claustre rappel qu'il est important, de même que pour le Week-End d'Intégration, d'effectuer son adhésion (pour ceux·lles qui le souhaitent) dans des délais relativement courts pour permettre au BDE d'avoir un fond de roulement suffisant pour assurer financièrement tous les évènements du mois d'intégration.

Bilan global concernant les clubs du BDE Baptiste Claustre rappelle que les membres et surtout les président·es des clubs doivent toujours informer le bureau du BDE avant d'engager la responsabilité de leurs clubs puisque ceux-ci sont légalement rattachés au BDE. Engager la responsabilité d'un club, c'est engager la responsabilité du BDE tout entier et particulier celle de son bureau restreint. Il est donc important que la trésorerie soit consultée avant de faire des achats et ce, surtout durant le mois d'intégration.
Il est rappelé que les clubs n'ont aucun pouvoir légal, notamment en ce qui concerne la signature de contrats. Afin de limiter les litiges, la trésorerie appelle les membres présidant les différents clubs à être plus vigilant·es concernant leur gestion administrative.

4 Création et dissolution de clubs

4.1 Création du club enfENS

Pascal Nardi prend la parole pour présenter les objectifs du club. Il s'agirait de proposer un club de "retour en enfance" en proposant des jeux du type de ceux pratiqués dans les cours de récréation des écoles primaires ou du début du second cycle. Il serait aussi possible de se greffer aux évènements ayant lieux durant le mois d'intégration et proposer des parties de jeux dans les jardins des différents campus.
Coralie Roux–Kirsche informe le CA que le sujet a été abordé lors de la dernière réunion de bureau du lundi 28 août et que l'impression faite par ce club a été plutôt bonne.
Alexandre Kenigswald demande si le club a déjà des idées précises de jeux qu'il aimerait animer. Pascal Nardi lui répond que oui, le jeu de l'épervier a été évoqué, entre-autres.

La décision de créer un nouveau club de catégorie trois (3) portant le nom de *enfENS* est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	25	0	7	32

Table 2 – Vote pour la création du club enfENS

La décision est prise, à majorité des vote exprimés (voir tableau 2), de créer un club de catégorie trois (3) nommé *club enfENS*.

4.2 Création du club surrelENS

Elias Wolkiewiez prend la parole pour présenter les objectifs du club. Il s'agirait de proposer des jeux dans la lignée des jeux pratiqués au Foyer, et c'est la raison pour laquelle la demande création de club est faite au BDE et non au Bureau Ludique (BuL). Pour cela ils souhaiteraient acheter un set de jetons de poker qui serait entreposé au local clubs, le sujet du budget est plus précisément évoqué au point 5.2.
Héloïse Gaboriaud intervient pour dire que deux (2) sets de jetons de poker sont présents et non utilisés au local clubs. Elias Wolkiewiez répond que, effectivement, cela peut être une bonne idée de réutiliser ces sets et qu'il passera voir, au local clubs, si les sets de jetons sont en bon état.
Alexandre Kenigswald demande si il est prévu d'avoir un calendrier d'évènements réguliers ainsi que d'organiser des tournois. Elias Wolkiewiez répond que pour l'instant il est question de tournois amicaux au Foyer, mais les éventuels évènement seraient annoncés via une liste de diffusion pour les personnes souhaitant y participer.

La décision de créer un club de catégorie trois (3) portant le nom de *surrelENS* est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	31	0	1	32

Table 3 – Vote pour la création du club surrelENS

La décision est prise, à majorité des votes exprimés (voir tableau 3), de créer un club de catégorie trois (3) nommé *club surrelENS*.

4.3 Dissolution du club d'Art Oratoire

En l'absence de représentant·es du club, Coralie Roux–Kirsche prend la parole pour dire que le club d'Art Oratoire est en train de créer sa propre association, ce qui rend ledit club obsolète. Charles Baffour informe le CA qu'après discussion avec Nicolas Dargelos-Descoubez, président du club d'Art Oratoire, il est favorable à cette dissolution.

La décision de dissoudre le club d'Art Oratoire est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	31	0	1	32

Table 4 – Vote pour la dissolution du club d'Art Oratoire

La décision est prise, à majorité des votes exprimés (voir tableau 4), de dissoudre le club d'Art Oratoire.

5 Budget accordés au clubs

Il est rappelé par la trésorerie que la gestion de la trésorerie spécifiques des clubs est faite par Clémence Ferté, vice-trésorière du BDE. Elle est la personne à contacter pour toute dépense, achat, signature de contrat ou toute autre action engageant financièrement le BDE. Pour des questions de simplicité et d'archivage, les demandes peuvent être adressées – et doivent l'être de préférence – à *bde.tresorerie@ens-lyon.fr*.

5.1 Vote du budget accordé au club enfENS

Pascal Nardi demande au CA si il est possible de reporter cette prise décision, le club n'ayant pas encore fixé un budget précis. Coralie Roux–Kirsche répond que c'est possible.

La décision de reporter le vote du budget du club enfENS au prochain CA du BDE est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	26	2	3	32

Table 5 – Vote pour le report du vote concernant le budget accordé au club enfENS

La décision est prise, à majorité des votes exprimés (voir tableau 5), de reporter le vote du budget du club enfENS au prochain CA du BDE.

5.2 Vote du budget accordé au club surrelENS

Lors de la présentation du club, Elias Wolkiewiez avait demandé un budget de 30 € (trente €uros) pour acheter un set comprenant des jetons de poker et un jeu de cartes. Coralie Roux–Kirsche propose de soumettre au vote un budget de 30 € (trente €uros) si le set de jetons dans le local clubs ne convenait pas.
Oscar Novat intervient pour demander si le club compte acheter aussi un ou plusieurs jeux de cartes. Elias Wolkiewiez répond que les cartes seraient comprises dans le set. Si toutefois les jetons du local clubs convenaient, seul un achat d'un ou plusieurs jeux de cartes seront réalisés.

La décision d'accorder au club surrelENS un budget de 30 € (trente €uros) est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	32	0	0	32

Table 6 – Vote pour le budget acccordé au club surrelENS

La décision est prise, à majorité des votes exprimés (voir tableau 6), d'accorder un budget de 30 € (trente €uros) au club surrelENS.

François Carret intervient pour informer Elias Wolkiewiez que le BuL dispose de jeux de cartes dont il n'a pas l'utilité et qui peuvent leur être donnés, si besoin est. Héloïse Gaboriaud ajoute que des jeux de cartes sont aussi disponibles dans le local clubs.

5.3 Point général sur les budget accordés aux clubs du BDE

Clémence Ferté rappelle que la trésorerie du BDE doit être contactée pour toutes les transactions financières réalisées par les clubs, car ces derniers ne sont pas responsables légalement de l'argent qui leur est confié.

Elias Wolkiewiez intervient pour demander si les achat en ligne peuvent poser problème. Baptiste Claustre répond que non, il y a systématiquement possibilité d'obtenir une facture. Clémence Ferté ajoute qu'il y a possibilité de contacter les *Services Après Vente* des commerces en ligne qui ont l'obligation de fournir un facture pour toute transaction.

Oscar Novat intervient pour dire qu'il y a aussi possibilité d'effectuer les achats par virement directe du BDE, en sollicitant la trésorerie. Baptiste Claustre réponde que c'est effectivement une possibilité mais que les délais de paiement sont plus important.

6 Création du Comité Cala 2023-2024

Coralie Roux–Kirsche informe le CA que le bureau du BDE souhaiterait voter la création du Comité Gala 2023-2024 afin que les primo-entrant à l'ENSL aient un évènement qui leur soit propre durant leur première année à l'ENSL.
Elisa Giacomo demande quel est le but du Comité Gala. Coralie Roux–Kirsche répond que le Comité Gala a pour but de gérer l'organisation du Gala de l'ENSL et ce, indépendamment du bureau du BDE.
Oscar Novat demande si il est prévu, puisque le Comité Gala est officiellement sous la tutelle du BDE, que des membres du bureau du BDE s'assurent que tout se déroule dans les bonnes conditions. Coralie Roux–Kirsche répond que, pour assurer un bon déroulement des préparatifs et du Gala, le Comité Gala nouvellement élu bénéficie d'une passation de la part du précédent Comité Gala. Le but est de partager les informations dont ont bénéficié les ex-membres du Comité Gala à ceux·lles nouvellement élu·es. Cela assure une bonne transmission des informations importantes. De plus, le suivi trésorier et comptable ainsi que les déclarations au poste de sécurité sont effectuées par le bureau du BDE, ce qui permet de veiller à ce que tout se déroule bien sans trop interférer.
Alexandre Kenigswald intervient pour demander si le bureau du BDE compte faire attention à la bonne entente au sein du bureau restreint du nouveau Comité Gala. Coralie Roux–Kirsche répond que le bureau y fera attention.

La décision de créer le Comité Gala de l'année 2023-2024 est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant	32	0	0	32

Table 7 – Vote pour la création du Comité Gala 2023-2024

La décision est prise, à l'unanimité des votes exprimés (voir tableau 7), de créer le Comité Gala pour l'année 2023-2024.

7 Remarques additionnelles

Oscar Novat intervient pour préciser que, pour les évènements qui nécessitent l'intervention du club Zicbis, il est important d'adresser la demande au club longtemps à l'avance pour permettre le déroulement de l'installation et du rangement du matériel en bonne et due forme. Coralie Roux–Kirsche indique que la remarque est bien prise en compte par le bureau du BDE.

La Conseil d'Administration prend fin à 20h45.

⋆ ⋆
⋆

Dernière édition, Martin Aymé, le 3 septembre 2023 à 19h32.